

Tél : 01 60 43 87 52 Courriel : Ce.0770435e@ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Maternelle <input checked="" type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date Le 03 /11 /2020 De 18H 30 à 20...h 30... par visioconférence
Directrice	<input type="checkbox"/> Mme PONCET		
Enseignant(e)s de l'école	<input type="checkbox"/> Mme PAVAUX <input type="checkbox"/> Mme LEFRANC <input type="checkbox"/> M. SIMON <input type="checkbox"/> Mme MERTENS		
Parents élus	<input type="checkbox"/> Mme ALLIES <input type="checkbox"/> Mme GRENIER	<input type="checkbox"/> M. DEPOIX <input type="checkbox"/> Mme SEMO- MASSE	
Le maire ou son représentant	<input type="checkbox"/> Mme HERSE		
Absent(es)	Absent(es) excusé(es) <input type="checkbox"/> M. SAUGEAY <input type="checkbox"/> Mme GIBERT <input type="checkbox"/> M. BARAT		

Président(e) de séance : Mme Catherine PONCET

Secrétaire de séance : Mme Claire PAVAUX

1) Vote et approbation du règlement intérieur du Conseil d'école. (cf le document « règlement intérieur du Conseil d'école »).

Le conseil d'école est un lieu d'échanges entre les différents partenaires qui doit se dérouler dans un respect mutuel.

Un exemplaire du procès verbal sera envoyé aux parents délégués et tous les parents pourront le consulter sur le site des mairies (environ une semaine après le conseil) et sur Beneylu School ainsi que la charte de la laïcité et la charte des parents accompagnateurs.

Le règlement intérieur du Conseil d'école est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

2) Organisation pédagogique de l'école

La composition de l'école de cette année est la suivante :

- Mme PONCET : CM1 – CM2 20 élèves (6 CM1 et 14 CM2)

Mme PONCET est déchargée tous les vendredis par M. SIMON. Un décloisonnement a été mis en place entre Mme PAVAUX et Mme PONCET. Mme PAVAUX assura l'enseignement des Sciences aux élèves de CM2 et Mme PONCET assura l'enseignement de l'Anglais aux élèves de CP.

- Mme BEUCHER / Mme MERTENS : CE2 –CM1 20 élèves (16 CE2 et 4 CM1)
- Mme LEFRANC : CE1- CE2: 23 élèves (17 CE1 – 6 CE2)
- Mme PAVAUX : CP: 17 élèves

L'école compte à ce jour un total de 80 élèves.

Grâce aux mesures prises de l'Education Nationale pour les écoles du village, il est nécessaire de souligner que l'école garde la quatrième classe pour cette année. Nous ignorons si cette disposition sera renouvelée l'année prochaine.

Par ailleurs, en raison du protocole sanitaire voici les nouveaux horaires de l'école à compter du 9 novembre 2020:

Ouverture des portes : 8h50 le matin et 13h50 l'après-midi pour les classes de CE2-CM1 et de CM1- CM2

Ouverture des portes : 8h55 le matin et 13h50 l'après-midi pour les classes de CP et de CE1-CE2

Sortie de classe à 12h le matin et à 16h55 pour les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2

Sortie de classe à 12h le matin et à 17h00 pour les classes de CP et de CE1-CE2.

Pour limiter le brassage des élèves de différents groupes, chaque membre d'une fratrie doit rentrer aux heures définies pour sa classe. Toute situation particulière doit être signalée à l'école. Nous vous remercions de bien respecter ces horaires.

L'équipe pédagogique soulève qu'il y a encore parfois des retards du bus. Ces retards répétés perturbent le fonctionnement des classes notamment les apprentissages des élèves et les modalités d'accueil.

Suite à la crise sanitaire, le nouveau protocole sanitaire a été envoyé par mail à tous les parents ainsi que les modalités d'organisation de l'école. Il est important que tous les partenaires en prennent connaissance afin de respecter les consignes sanitaires dont une des nouveautés de cette rentrée : le port du masque obligatoire dès le CP à l'extérieur comme à l'intérieur. Par ailleurs, plusieurs activités sportives sont proscrites notamment les activités d'opposition, de lutte, les sports collectifs.

L'hommage à notre collègue Samuel Paty a eu lieu lundi 2 Novembre dans chaque classe. Une minute de silence a été observée et la « Lettre aux professeurs » de Jean Jaurès a été lue, suivi d'un échange avec les élèves. Chaque enseignant organisera dans le mois une séquence pédagogique visant à rappeler et à approfondir les valeurs de la République et le rôle de l'école.

3) Résultats des élections des parents d'élèves.

Les résultats des élections sont communiqués.

Lors des élections du vendredi 9 octobre 2020, il y a eu 60 votants sur 135 électeurs inscrits.

53 suffrages ont été exprimés et il y a eu 7 votes blancs ou nuls.

Le taux de participation a donc été de 44,44% et les 4 sièges ont été pourvus.

- 4 titulaires : M. Fabrice DEPOIX (papa de Malte en CM2), Mme PALAU (maman de Colleen en CE2 et de Moïra en CM2), Mme Irène GRENIER (maman de Matthieu en CE2), Mme Maud ALLIES (maman d'Ambre au CP)

- 4 suppléants : Mme Valérie BLIN (maman d'Amaury en CM2), Mme Nathalie SEMO-MASSE (maman d'Ambre en CE2), Mme Claire JEANMAIRE (maman d'Eloïse en CP et de Benjamin en CE1) et Mme Sophie PUEYO (maman d'Alicia en CP)

Les représentants des parents d'élèves ont la possibilité de s'exprimer sur : les activités pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les activités périscolaires et la restauration scolaire.

Pour rappel, les questions concernant les enfants et leur classe ne peuvent être traitées lors d'un conseil mais doivent être évoquées directement avec l'enseignant en question.

L'équipe pédagogique tient à remercier les représentants de parents d'élèves pour leur engagement dans la vie de l'école.

4) Vote et approbation du règlement intérieur de l'école. (cf le document « règlement intérieur de l'école »).

Un exemplaire du projet du règlement intérieur de l'école est donné à chaque membre.

Le règlement intérieur a été établi sur la base du règlement départemental des écoles de Seine et Marne.

Le vote est proposé aux membres du conseil. Le règlement est adopté à l'unanimité.

Un exemplaire est annexé au procès-verbal.

5) Vie de l'école

◆ Evaluations nationales.

Les évaluations nationales des élèves de CP et CE1 ont été effectuées à partir du 14 septembre 2020. Leur but était de connaître le niveau des élèves afin de mieux adapter les apprentissages à leurs besoins. Les résultats sont communiqués aux parents. Les enseignantes ont rencontré les parents des élèves pour transmettre ces résultats.

Les élèves de CP auront une seconde période d'évaluations à partir du 18 janvier pour faire le point sur leurs acquis.

Les résultats des évaluations nationales confirment le ressenti des enseignantes sur le travail en classe. Les enseignants ont adapté les premières semaines par rapport aux lacunes éventuelles qu'aurait occasionné le confinement.

◆ Les aides spécifiques.

• Les APC

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire. Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves. Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité. Les activités pédagogiques complémentaires permettent :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
- une aide au travail personnel ;
- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école.

Les horaires sont de 12h00 à 12h30 le mardi et le jeudi et certains lundis et vendredis. Les APC sont soumises à l'accord des parents.

- Les PPRE

Un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan coordonné d'actions conçu pour répondre aux besoins d'un élève lorsqu'il apparaît qu'il risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences du socle commun. Il est élaboré par l'équipe pédagogique, discuté avec les parents et présenté à l'élève.

A ce jour 3 PPRE ont été rédigés et 10 en cours.

- Le RASED : Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté.

Mme ROSSARIE MERVANT, la psychologue scolaire, peut intervenir dans le cadre de la prévention des difficultés scolaires, l'évaluation des capacités des enfants et la scolarisation des enfants en situation de handicap. Elle ne peut intervenir en entretien individuel qu'avec l'accord écrit des parents et répondra à toute demande émanant des enseignants ou des parents.

◆ **Les projets et les manifestations** (selon l'évolution de la situation et d'éventuelles nouvelles directives)

- **Photographe** : le 29 septembre

- **ENT Beneylu school** : renouvellement de l'espace numérique de travail en cours afin de familiariser les élèves à l'outil informatique. Dans ce but, chaque classe a la possibilité de partager des outils numériques avec les parents et les enfants (cahier de texte, travaux des élèves, etc.)

- **Information sur le collège** :

Le mardi 24 novembre : réunion d'information avec le principal du collège de Louis Braille d'Esblly (M. Chianale) à l'école à 18h30 afin de présenter l'établissement et de répondre aux questions des parents des élèves de CM2. Mme Poncet est dans l'attente du collège pour confirmer ou reporter cette réunion suite au nouveau protocole sanitaire.

- **Projet « école ou établissement en démarche de développement durable (E3D) »** : une date de réunion avec les parents élus et la municipalité va être fixée afin de concerter entre les différents partenaires pour développer les actions pour le développement durable .

- **Spectacle de Noël** : le 18 décembre. Spectacle produit par la compagnie Dans les bacs à sable « A la recherche du pôle Nord ». Le spectacle sera financé par le RPI d'un montant de 600 euros.

- **Lundi 16 novembre** : intervention de la BPDJ sur : les violences, harcèlement, etc. pour les élèves de CE2- CM1 et CM1-CM2

- **10 décembre au jeudi 18 mars après- midis** : natation (CE1, CE2 et CM2). Le transport en car sera financé par le RPI.

- **Goûter de Noël** : le vendredi 20 décembre.

- **Janvier – Juin** : Musique avec Mme Maëlle Pinard (Intervenante de Musique) financée par le RPI.

- **Lundi 18 janvier**: Permis Internet CM2

- **Vendredi 12 février** : Carnaval (goûter collectif)

- **Vendredi 29 Janvier**: remise des livrets LSU 1^{er} semestre

- **Vendredi 2 juillet**: remise des livrets LSU 2^{ème} semestre

- **Lundi 14 juin** : jardin le Point du Jour à Verdilot (classe de CP et CE1-CE2)

- **Mardi 15 juin**: jardin le Point du Jour à Verdilot (classe de CE2- CM1 et CM1-CM2)

6) SECURITE

Nous sommes passés depuis la fin Octobre 2020 en plan Alerte Vigipirate Urgence Attentat.

Le PPMS est un plan destiné à mettre les enfants, le personnel et le public éventuel de l'école en sûreté en cas de risques majeurs, en attendant les secours mis en œuvre par les autorités ou jusqu'à la fin de l'alerte.

3 alertes incendies, 1 exercice PPMS « intrusion - attentat » (plan particulier de mise en sûreté des élèves) et un PPMS « risques majeurs naturels »

❖ **Alerte incendie :**

La 1^{ère} alerte a eu lieu le lundi 10 Septembre. Les élèves et les adultes ont été avertis qu'un exercice aurait lieu dans la journée. L'évacuation s'est faite en 1 min et 08 secondes. Il a été noté que l'enseignante de la classe 3 (Mme Pavaux) avait du mal à ouvrir la porte de secours de sa classe à cause de la pluie qui a fait gonfler le sol en bois proche de la porte. Les élèves avaient mis du temps à évacuer à cause du chemin qui est glissant et peu praticable. De cette remarque, la mairie de Jablines a creusé un chemin en terre pour faciliter le passage des élèves. L'équipe pédagogique tient à remercier la municipalité d'avoir fait le nécessaire rapidement.

Quant à la deuxième alerte incendie, celle-ci sera prévue en janvier. Seules les enseignantes seront averties pour ce deuxième exercice. Et la dernière alerte sera prévue au mois d'avril, les enseignantes et les élèves ne seront pas informés cette fois-ci.

❖ **Alerte PPMS Attentat-Intrusion (Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs)**

Un exercice de mise en sûreté selon un scénario imposé par le Rectorat doit être fait avant les vacances de Noël. Les enseignantes vont préparer l'exercice avec les élèves en EMC (Enseignement Morale et Civique) dans le but de les impliquer dans le PPMS.

L'exercice du PPMS « Attentat Intrusion » est prévu le vendredi 4 décembre à 14h40.

❖ **Alerte PPMS Risques Naturels**

Parallèlement, 1 exercice PPMS face aux « risques majeurs naturels » (tempêtes, inondations, séismes...) sera effectué à l'école le lundi 17 mai à 14h40.

7) BILAN DE L'OCCE.

- **Solde au 08 juin 2020 : 5 389,12 euros**
- Dépenses diverses : achats du matériel pédagogique : 184,87 euros
- Adhésion à l'OCCE : 200,38 euros

-
- Dons des parents à la coopérative : 1 245 euros.

Toute l'équipe enseignante remercie les parents qui ont participé aux dons faits à l'école.

* **Solde au 1er novembre 2020 : 7 950,95 euros**

* Dépenses à venir : les différents projets de classe et la sortie scolaire et le matériel pédagogique pour la réalisation des projets (abonnement Beneylu, acompte de la sortie scolaire, potager, etc.).

* Crédits à venir : une partie des recettes des photos de classe.

8/ LES TRAVAUX REALISES PAR LA MAIRIE

L'équipe enseignante remercie la mairie d'avoir effectué plusieurs travaux dans l'école depuis le conseil d'école de juin dernier :

- Pose d'un nouveau store dans la classe 3

- Création d'un chemin en terre pour la sortie de secours de la classe de CP

- Réparation de la poignée de la porte du hall

- Enlèvement des meubles encombrants

- La remise des ordinateurs devait avoir lieu aujourd'hui par le conseil départemental de la Seine- et-Marne. Celle-ci est reportée à une date ultérieure.

❖ L'équipe pédagogique est dans l'attente de la mairie de la mise à disposition d'un local de rangement envisagée l'année précédente et de la mise à disposition d'une climatisation réversible pour les classes à l'étage pour la période de fortes chaleurs (mai-juin et septembre) : la proposition des colonnes rafraichissantes nous paraît insuffisante car elle ne permet pas de faire descendre la température de la pièce (31°C relevé le matin dans les périodes de fortes chaleurs). Par ailleurs, nous sollicitons la mairie pour nous procurer une perche pour chaque classe à l'étage.

9/ SUBVENTIONS DES MUNICIPALITES

Pour cette année 2020, un budget RPI pour l'école de 3392 euros (soient 31 euros par enfant pour les fournitures, 170 euros par classe pour le matériel supplémentaire et 170 euros pour la direction) a permis d'acheter des fournitures scolaires, des nouveaux manuels, de l'encre, des ramettes de papier, d'entretenir la photocopieuse...

L'école tient à remercier une nouvelle fois le RPI pour ses aides financières et son implication active dans la vie de l'école.

10/ QUESTIONS DES PARENTS

Question 1 :

Quel est l'état d'avancement de la mise en place du service minimum et des 2S2C ?

➔ La commune étudie la possibilité de mettre en place le dispositif.

Une réflexion est menée pour effectuer des partenariats avec des différents acteurs (base de loisirs, associations, parents d'élèves, école).

Question 2 :

Plusieurs enfants se plaignent des mesures de maintien de la discipline durant le temps de la cantine. Il semble que le temps passé à table (plus d'une heure) explique en partie que les enfants soient dissipés. Quelles mesures sont envisagées ?

→ Avant les vacances de la Toussaint, l'équipe de cantine a été renouvelée en grande partie et un travail sur l'organisation a été initié et va se poursuivre tout au long de l'année pour améliorer la vie de la restauration scolaire. La mairie estime qu'un temps de repas entre 45 à 55 min est nécessaire afin de prendre en compte le rythme de chaque enfant.

Question 3 :

Quel est le retour d'expérience sur l'école à distance pratiquée entre mars et juin cette année ?
Avez-vous constaté une différence sur le niveau des élèves à la rentrée ?

→ Il est difficile d'évaluer les conséquences du confinement étant donné que les enseignantes n'ont pas les mêmes élèves que l'année dernière. D'un point de vue général, le niveau d'ensemble reste satisfaisant. On constate cependant, pour certains enfants qui avaient déjà des difficultés, que le confinement ne leur a pas été bénéfique.

11/ DATE DU DEUXIEME ET DU TROISIEME CONSEIL D'ECOLE

Le deuxième conseil d'école aura lieu le **vendredi 26 Mars 2020** et le troisième conseil d'école sera le **vendredi 18 juin 2021 à 18h30**

Fin du conseil à 20 h 30 min